

F032 Dynamisation commerciale et animation des polarités urbaines

Programmation

Périmètre
EPT Grand-Orly Seine Bièvre
Exigence
Exigence 2 : Garantir la ville et la qualité de vie pour tous
Objectifs
<p>Alors que les habitants consomment de plus en plus via Internet, le maintien de polarités urbaines de qualité est un enjeu pour les communes du territoire. Cet enjeu regroupe à la fois la pérennité et la diversité des activités commerciales de proximité mais aussi l'animation, la rencontre, le partage et la qualité de vie au sein de ces polarités.</p> <p>Au-delà de l'armature existante, le lien avec les nouvelles polarités à venir dans le cadre d'un projet urbain ou de l'arrivée de nouvelles gares est à travailler en complémentarité afin d'éviter une situation de mise en concurrence des différents espaces. Par ailleurs, l'appétence des habitants pour des espaces permettant la multiplicité des usages interroge l'offre des tiers lieux dans cette armature, ainsi que le devenir des centres commerciaux.</p>
Description de l'action
<p><u>Appel à projets de la Métropole du Grand Paris pour des centres-villes vivants : accompagnement des communes lauréates</u></p> <p>Parmi les 26 communes lauréates de la première édition de l'appel à projets, sept se situent au sein de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre. D'autres communes du territoire non lauréates portent par ailleurs des actions sur ce même sujet.</p> <p><u>Identification d'un outil opérationnel destiné à agir pour l'animation des rez-de-chaussées</u></p> <p>Un outil pourrait être créé afin d'accompagner ces actions et d'agir aux côtés des communes pour le maintien ou le développement des activités, notamment commerciales.</p> <p><u>Diversification de l'offre au sein des polarités par le développement de tiers-lieux</u></p> <p>Afin d'accompagner la redynamisation des polarités, l'un des leviers d'action est la diversification de l'offre. Cette diversification est à la fois liée à la destination des cellules en rez-de-chaussée au niveau des polarités, mais aussi par l'implantation d'une offre innovante en matière d'usages et de mixité des fonctions. Il s'agit de soutenir et développer des espaces de tiers-lieux, pouvant également accueillir des espaces de télétravail, en orientant par exemple des structures du territoire vers des appels à projets comme ceux portés par l'Etat (« Appel à manifestation d'intérêt pour les 300 Fabriques de territoires ») ou l'Arc de l'innovation. La ressourcerie LaMine a ainsi été lauréate d'un appel à projet de l'Arc de l'innovation lui permettant d'étendre ses activités pour constituer un tiers-lieu autour de son fablab dédié à l'éducation populaire et à la sensibilisation à l'obsolescence programmée.</p> <p>Une évaluation des impacts des tiers-lieux sur le territoire pourra être conduite.</p> <p><u>Accompagner les centres commerciaux de différentes générations à la Ville de demain, d'offre de services et de commerces de proximité</u></p> <p>La multitude de centres commerciaux sur le territoire, rend nécessaire la redéfinition d'une stratégie commerciale globale, selon les différentes générations de ces derniers (du centre commercial des années 60-70 aux « retail parks »), leur destination et leurs usages (notamment alimentaire, de loisirs). L'offre concurrentielle au sein du territoire, à Paris, en Seine-et-Marne ou dans le Sud et l'Est de l'Essonne pour ne citer que quelques exemples peut être de nature à créer des zones commerciales et de chalandise en « perte de vitesse ». De plus, les modes de consommation en évolution, vers une plus grande proximité et des circuits-courts d'une part, des e-commerces d'autre part, nécessitent de partager une vision stratégique du devenir des zones commerciales en difficultés, de celui des centres villes et des commerces de proximité qu'il y a nécessité de préserver, afin d'inscrire les dynamiques commerciales dans la Ville Durable.</p> <p>La demande sociale est de favoriser une proximité commerciale immédiate et/ou facile d'accès tant dans les déplacements que dans les achats (origine-destination, portage à domicile, livraisons...). Les enjeux métropolitains sont de favoriser des modalités de déplacements en consommation de loisirs, vestimentaires ou alimentaires par</p>

transports en commun et en modes doux. Ces changements de paradigmes par rapport au développement urbain d'il y a 20 à 30 ans sont propices à inscrire, aujourd'hui et demain, la question des commerces dans les outils de planification.

Pilotage

L'EPT Grand Orly Seine Bièvre est lanceur de la réflexion avec les communes
Compétence développement économique : EPT
Compétence commerce : communes

Partenaires

Métropole du Grand Paris

Temporalité

Moyen terme

Actions en lien

F008 : Elaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal
F014 : Définition d'une logistique urbaine durable